Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 029-212900955-20260429-2026_54_26-DE

Date de la convocation : 22 avril 2026

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 18
Votants : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Le 28 avril 2026 de l'an deux mil vingt-six à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de KERSAINT-PLABENNEC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Patrice BOUCHER, maire.

Présents : M. BOUCHER Patrice, Mme HELIES Karine, M. COLLIN Anthony, Mme GUIANVARC'H Nathalie, M. L'HENAFF Ronan, Mmes BAINIER Nathalie, AVILA Cathy, MM. DOS SANTOS Dominique, LE CHUITON Jean-Noël, DIVERRES Patrice, Mmes LE JEUNE Martine, MAGUEREZ Corinne, TRIPIER Delphine, PETTON Laëtitia, MM. Jean-François TREGUER, LAIZET Yann, Mme LOYER Sonia, M. ABASQ Kévin.

Absents excusés : M. GALLOU David *(donne procuration à M. Patrice BOUCHER)*

Secrétaire de séance : Mme HELIES Karine

2026-54-26 – COMPTES-RENDUS DE COMMISSIONS

➢ **Aménagement de la route de Plabennec : Phase travaux** : le début des travaux est programmé le lundi 18 mai. La mise en place de la déviation, la préparation de la signalisation du chantier, le traçage des réseaux ainsi que la distribution d'une note d'information aux riverains avec les "PASS RIVERAINS" se fera la semaine précédente soit à compter du lundi 11 mai.

➢ **Embellissement – Environnement - Voirie** :
- Suite à une demande relative à la sécurité routière, rue du stade, la commission, après visite sur site, réfléchit à un aménagement de voirie ou de signalisation pour ralentir la vitesse excessive de circulation et pour sécuriser le passage piétons en bas de la rue.
- A Pen Ar Creac'h, près du cimetière, la commission constate qu'un trottoir est endommagé et que dans l'espace vert un arbre malade est à abattre et d'autres sont à élaguer.
- A Zoulou Coz, la commission a pris connaissance de l'état dégradé de la route et du bas-côté : une réflexion est à mener sur l'ampleur des travaux à prévoir.
- Hameau de Kerivin la commission a constaté que, sur les trottoirs, les carrés réceptionnant des arbres coupés depuis de nombreuses années étaient restés en l'état. La commission devra décider du type et de l'ampleur de la réfection à prévoir.
- La tournée d'identification des travaux à prévoir pour le Point à temps automatique a également été réalisée.

➢ **Enfance - Jeunesse :** Aire de jeux : Installation d'un nouveau portique en mai – juin. Aménagements paysagers au mois de juin.

➢ **Associations :** Retour sur les rencontres avec différentes associations (Badminton et tennis de table / Foot / Roller / club des marais). Ont été abordés notamment les sujets du fonctionnement, les projets et les besoins de chacune. Une synthèse sera faite après la rencontre de toutes les associations.

Pour copie conforme au registre,
Kersaint Plabennec, le 29 avril 2026

Le Maire,

Patrice BOUCHER

Le secrétaire de séance,

Karine HELIES

Le Maire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes – 3 contour Motte 35000 RENNES ou par Télérecours dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission à la Préfecture de Quimper.